

23 AOUT à 18 H 30 :

**L'ANACR RANIME LA FLAMME
A L'ARC-DE-TRIOMPHE**

• Rendez-vous : 18h, angle Balzac-Champs-Élysées

6 SEPTEMBRE à 16 h :

**ANNIVERSAIRE DE LA CAPITULATION
DE VON CHOLTITZ**

• Place du 18 juin (ancienne gare Montparnasse)

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDE DANS LA CLANDESTINITE EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1078-1079 - JUILLET-AOÛT 1997

53 ANS APRES..., L'HISTOIRE : DES FAITS,



AOÛT 1944 :
Les Parisiens
se soulèvent
contre
l'occupant nazi
et dressent
des barricades.
Ils font
l'Histoire...

27 MAI :

JOURNEE NATIONALE DE LA RESISTANCE

Partout à travers la France se sont multipliées les initiatives commémoratives. Ci-contre, à Nanterre, dépôt de gerbes en l'honneur de Jean Moulin. Vincent Pascucci, président du comité local de l'ANACR, prononce une allocution en présence de M. Yves Saudmont, maire de la ville. (voir page 2).

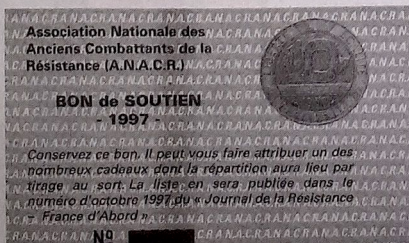


HOMMAGE A ROBERT VOLLET



Une foule nombreuse et attristée a assisté aux obsèques de Robert Vollet le 19 juin dernier, écoutant recueillie l'hommage rendu par Charles Fournier-Bocquet, secrétaire général de l'ANACR. Ci-dessus, l'on reconnaît notamment, montant la garde d'honneur, les vice-présidents Jean Thouvenin et Simone Conan, Roger Lescure, Jean Gazon, Marcel Méry, Jean Mirouze, Roger Ranoux et Jean Senamaud, membres du bureau national, et dans l'assistance, autour de Madame Jacqueline Vollet, l'écrivain Alain Guérin, Christiane Cros et Jacques Varin, membres associés du bureau national au titre des « Amis », Jean Freire, du « Journal de la Résistance »... (Voir page 3)

SOUSCRIPTION NATIONALE



Donner à l'ANACR les moyens de vivre et de lutter pour les idéaux de la Résistance ! Chaque année, l'effort financier fait par les adhérents et par les amis de l'ANACR en souscrivant les bons de soutien, en les diffusant autour d'eux, est une aide précieuse, irremplaçable pour notre Association. Pour permettre à tous d'y participer, la date limite de renvoi des talons de ces bons est repoussée au 15 septembre 1997.

DES PREUVES ET NON DES DIFFAMATIONS

La Libération date de 53 ans. Comme les années passent... Elles ont longuement passé avant que soit reconnu, au plus haut niveau, le rôle capital de la Résistance, de l'Insurrection Nationale, dans le succès du débarquement et la libération de la France. Nous étions presque seuls à rappeler que le Général Marshall, commandant en chef de toutes les forces américaines, l'avait nettement affirmé dès 1946. Lors du 51^e anniversaire du juin 1944, les chefs d'Etat britannique, américain et français l'ont enfin confirmé.

La Résistance est donc reconnue en son ensemble : son combat, ses sacrifices, mais aussi le résultat, vital, de tant de courages, de désintéressements, d'abnégations. Nous avons eu le sentiment que justice est enfin rendue à ces pages d'Histoire qui ont permis de survivre à la France, à ce qu'elle représente, à ce qu'elle apporte au monde.

Mais cette reconnaissance n'a pas satisfait tout le monde. Reconnue en bloc, si la Résistance pouvait être mise en doute en détail ? Bonne affaire pour les amateurs de soumissions en tous genres, nostalgiques de la France vichyste. Hélas, voici que, pour certains peu consciemment, des historiens leur viennent en aide.

Au cours d'un débat récent, il fut exigé de l'ancien Commissaire de la République de Marseille, Raymond Aubrac, de démontrer que la supposition qu'il ait trahi était fautive. Leur confrère Antoine Prost a mille fois eu raison de dénoncer l'indignité du procédé : « C'est à l'accusation d'apporter ses preuves, non de diffamer ». L'affaire prouve que l'on peut faire profession d'historien en oubliant cette loi fondamentale, et passer une vie à étudier la Résistance que l'on n'a pas connue sans vraiment la comprendre.

Alors, concluons aujourd'hui en citant un journaliste, qui, lui, a « mis le doigt » sur l'essentiel. Il a pour nom Roger-Paul Droit et il écrit une réalité simple et saine : « Parmi les résistants qui prirent sans hésiter le risque de sacrifier leur existence pour que soit préservée et puisse renaître la liberté, la plupart n'étaient ni casse-cou, ni têtes brûlées. L'idée d'être des héros ne les occupait pas. Ils n'auraient su qu'en faire, elle les aurait empêchés d'agir... Nul n'avait pour souci majeur de prendre la pose pour se regarder entrer dans l'Histoire ». Leurs fusillés « laissaient quelques feuilles sobres, afin qu'on sache qu'ils avaient été conscients et calmes... »

Charles Fournier-Bocquet

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Les « Amis de la Résistance (ANACR) ». 27 mai.
- P. 3 : Propositions de lois relatives aux C.V.R. L'entrevue de l'ANACR avec M. le Ministre.
- P. 4 et 5 : Or nazi pour la Suisse, armes suisses pour les Nazis. L'impudence de Papon déboutée.
- P. 6 et 7 : La vie de l'Association. Nos deuils.
- P. 8 : Livres. La mémoire est-elle venue en dormant ?

**M. MASSERET, SECRETAIRE D'ETAT AUX A.C.
REÇOIT L'ANACR** (voir page 3)

LES « AMIS DE LA RESISTANCE (ANACR) » • LES « AMIS DE LA RES

AIN :

LE « RALLYE DE LA RÉSISTANCE »

C'est par une belle journée printanière particulièrement ensoleillée que s'est déroulé le samedi 24 mai le premier rallye des « Amis de la Résistance » (ANACR) d'Oyonnax dans de bonnes conditions. Sept équipages, de 3 à 4 personnes par voiture, y ont participé et, malgré les questions assez complexes portant sur la Résistance et plus particulièrement ses faits d'armes dans la Région, comme l'exigeait le règlement intérieur, il n'y eu dans l'ensemble que très peu de réponses erronées.

Le principal souci des organisateurs était de créer un climat de fête et de transmission ludique de la mémoire entre les anciens et les jeunes. Ce fut une réussite, et permit de faire de nouvelles adhésions.

Beaucoup d'anciens de l'ANACR présents ont apporté leur chaudière pour concours aux plus jeunes et ont fait ressurgir du passé des souvenirs parfois drôles mais aussi dramatiques de certains événements qui se sont déroulés dans des sites, où les équipages devaient s'arrêter afin d'apprendre ce qui s'était passé à l'époque.

Rappelons également que le Président départemental de l'ANACR, Edouard Croisy, participant au déjeuner, encouragea les jeunes générations à s'intéresser à une histoire passée et présente et surtout à veiller à ce que ne se renouvelle pas les horreurs du passé.

Robert Oudjavini
(Comité local de l'Association
des « Amis de la Résistance » (ANACR))

COTES-D'ARMOR :

DE NOUVEAUX COMITES

La région Ouest des Côtes-d'Armor possède désormais des Comités d'« Amis » à Pleslin-les-Grèves, Lannion, Callac, Mahel-Carhaix, Perros-Guirec et Begard.

Des expositions, très fréquentées, ont été organisées en juin et juillet à Perros-Guirec, Pleubian et Coatascorn.

(Information communiquée par **Pierre Martin**,
Responsable départemental des « Amis »)

LOT-ET-GARONNE : « POURSUIVRE LA STRUCTURATION DES GROUPES »

Lors du congrès départemental de l'ANACR à Casteljalous le dernier, Michel Cadays, membre associé au bureau national et responsable départemental des « Amis » s'est adressé aux congressistes :

« L'organisation des Amis dans notre comité départemental, ce sont 345 Amis, dont trois groupes avec un bureau : Tonneins, Aiguillon, Damazan-Buzet. Ce dernier a pris des décisions d'activité : organiser un voyage en car à Oradour, le groupe d'Aiguillon apportera le complément. Je veux particulièrement saluer la contribution active du comité local de Damazan-Buzet, avec son président Raoul Renaud, qui a aidé à ce qu'aujourd'hui il y ait un groupe d'Amis actif avec un bureau.

ISERE : CÔTE À CÔTE, RÉSISTANTS ET « AMIS »

Depuis que se développent les groupes d'« Amis de la Résistance (ANACR) » et que des « Amis » sont associés dans les directions départementales et locales, les activités que les « Amis » peuvent et doivent mener sont nombreuses. Lors des rencontres au niveau national, des congrès nationaux, des congrès et réunions dans les départements, on a largement abordé les divers champs d'intervention concernant les « Amis » : débats, colloques, expositions, commémorations, réalisations de documents, connaissance de la Résistance, dénonciation de négationnistes etc.

Dans l'ensemble, même si par endroit tout n'est pas toujours facile dans les relations avec les adhérents de l'ANACR, si la communication, parfois, passe encore difficilement entre résistants et « Amis », le travail est plutôt satisfaisant et la « cohabitation » très enrichissante pour les uns et les autres. C'est, sans conteste, le cas dans le département de l'Isère !

Cependant, il me semble qu'il existe un domaine où les « Amis » ne sont pas ou trop peu présents, c'est lors des rencontres entre les résistants, les collégiens et les lycéens. En effet, dans notre région, que ce soit pour la préparation du Concours de la Résistance et de la Déportation, ou simplement pour répondre à la demande d'enseignants, les occasions de débattre avec les jeunes, dans les collèges, les lycées et comme à Grenoble à l'Université, se multiplient depuis quelques années et connaissent même actuellement une certaine accélération. Il me paraît tout à fait important que des « Amis » puissent accompagner les résistants et résistants lors de ces rencontres (ce qui commence timidement à se faire chez nous).

Mais attention, il ne faut pas que cela prête à confusion. Il ne serait-il question pour les « Amis » de remplacer le témoignage des résistants et de se présenter comme détenteurs de la réalité historique. Jamais la connaissance théorique qu'un « Ami », même s'il est historien, peut avoir des événements abordés ne vaudra la relation du vécu par les résistants. Donc, en aucun cas les résistants doivent craindre une mainmise des « Amis » sur cette activité.

Par contre, les « Amis » montrent par leur présence, aux côtés des résistants com-

bien il est important de trouver des relais de la mémoire dans les générations n'ayant pas connu cette période ; ils affirment que le combat pour les valeurs défendues par les résistants sont aussi les leurs, et doivent devenir celles des futurs citoyens que sont les jeunes.

Dans un lycée de la banlieue grenobloise, un élève de première posait dernièrement la question : que peut-on faire pour que ne se reproduisent pas ces tragiques événements et ne faut-il pas plutôt prévenir que quérir les effets nocifs du fascisme et du nationalisme ?

C'est à ce type de question que les « Amis » peuvent répondre en expliquant qu'il existe un lieu où s'exprime le refus de la résurgence des idées fascistes, la défense de la mémoire et la pérennisation du souvenir des luttes des résistants : les Amis de la Résistance (ANACR) ». Il est bien entendu hors de propos de parler d'adhésion ou de proposer la carte d'« Amis » aux scolaires, mais simplement de les informer, les laissant libres à l'extérieur de faire un choix et éventuellement une démarche auprès des « Amis » de la localité, si on a pris le soin de laisser soit aux jeunes, soit aux enseignants un nom permettant de renouer les contacts.

Les résistants ne doivent pas voir dans la présence des « Amis » à ces entretiens un désir de prendre une place qui est et demeure la leur, mais bien plutôt une solution pour poursuivre leur action de transmission de la mémoire. Sachant qu'un jour les forces s'amoindriront, il me paraît essentiel que les « Amis » se sentent dans l'obligation de continuer cette information des jeunes et pour cela, il est indispensable qu'ils aient pu apprendre et bénéficier de l'expérience et des conseils des résistants afin dans le futur de pouvoir être les témoins des témoins. Rien que cela, mais tout cela !

C'est dans cet esprit que je vois la coopération entre résistants et amis, dans le cadre des rencontres scolaires. C'est à cette condition que tout le travail déjà réalisé auprès des jeunes générations continuera à être constructif et durable.

Martine Peters
Amie de la Résistance ANACR, Isère

CHALON-SUR-SAONE/BALINGEN : LA MÉMOIRE PARTAGÉE

En 1996 à Chalon-sur-Saône, en 1997 les 25 et 26 mars à Balingen (Bade-Wurtemberg), des lycéens du lycée Pontus de Thierd de Chalon et du Gymnasium de Balingen ont pu rencontrer et développer des échanges fructueux avec des acteurs de la Résistance, française et allemande.

Ces deux établissements organisent un échange à vocation culturelle basé sur la musique, le théâtre et les arts plastiques. Or, le hasard a fait que le responsable du groupe de théâtre allemand, Immo Opfermann, anime avec ses élèves un groupe de recherche sur la déportation, la région de Balingen ayant vu l'installation de kommandos du camp du Struthof pour y traiter les schistes bitumeux. De notre rencontre naquit évidemment le projet d'élargir l'échange à l'histoire et d'organiser des rencontres avec des résistants ou déportés...

Cette année, du 23 au 26 mars, 90 élèves du lycée Pontus de Thierd ont été accueillis à Balingen. En plus des activités musicales, théâtrales et artistiques, deux moments forts marquèrent cet échange.

Ce fut d'abord la rencontre de lycéens français et allemands avec Siegfried Haas, résistant au nazisme des 1935. Son histoire mérite d'être -fût-ce rapidement- racontée, tant elle montre la réalité, trop longtemps occultée, d'une résistance précoce au nazisme. Né en 1921, il est envoyé en 1935 par ses parents faire ses études dans un lycée néerlandais, pour l'arracher à la propagande nazie. De là, lors de ses retours en Allemagne, il sert de passeur pour des journaux anti-nazis publiés aux Pays-Bas par des réfugiés politiques. Rentré en Allemagne après son Baccalauréat, c'est tout naturellement qu'il s'intègre dans un groupe d'étudiants anti-nazis de l'Université de Stuttgart. Leur action consiste principalement à infiltrer l'appareil d'Etat pour y collecter de quoi développer un travail de contre-propagande. Il chiffre à près de 300 le nombre d'étudiants participant à ce réseau...

Le lendemain, les 90 lycéens français ont visité le site du camp d'Eckerswald où furent transférés en août 1944 des déportés du Struthof. Il s'agit du camp n° 10 d'un ensemble d'installations qui, au long de la vallée de la Neckar, visaient à développer la production de carburants à partir de schistes bitumeux. Ce site, longtemps abandonné, reconquis et masqué par la forêt, a été, depuis 1985, constitué en mémorial de la Déportation grâce au travail d'Allemands dont Immo Opfermann, en collaboration avec les organisations nationales d'anciens déportés (en particulier l'Amicale des Anciens du Struthof)...

Les explications de nos guides ont permis de mettre en relief la contradiction qu'il y avait dans ces camps de travail entre la nécessité de la productivité et la volonté de persécution, d'abaisser les déportés, cette dernière prenant le dessus dans la terrible logique exterminatrice du nazisme...

Du camp proprement dit, distant du site de production de 4,5 km, que les détenus parcourent quotidiennement (non sans parfois trouver, dans la traversée des hameaux allemands, quelque nourriture cachée dans l'herbe des bas-côtés, des pommes notamment, signe fugace au moins d'une considération, peut-être même d'une franchise solidaire), il ne reste aucune trace matérielle. Sur son site, les troupes d'occupation française ont créé un cimetière où furent enterrés les corps de déportés retirés de chaudières. Le groupe d'Immo Opfermann a construit en 1985 un petit mémorial avec la liste de morts du camp, retrouvée dans des archives de l'état-civil de Stuttgart. Y figurent notamment plusieurs hommes du village vosgien de Craon dont toute la population masculine fut déportée au Struthof ainsi qu'une longue liste de Polonais déportés après l'insurrection de Varsovie d'août 1944...

Robert Chantini,
professeur d'Histoire, Ami de l'ANACR,
Comité de la Côte chalonnaise

27 MAI : UNE JOURNÉE NATIONALE

Nombreux sont les Comités de l'ANACR, tant sur le plan local que départemental qui, s'adressant aux élus de toutes tendances (exceptés bien sûr ceux de la formation léniniste ou qui en sont proches), organisant conférences, expositions et cérémonies patriotiques, ont anticipé le vœu de tous les résistants et de ceux qui sont attachés aux idéaux de la Résistance : faire du 27 mai, date de la création du CNR, la journée nationale commémorative de la Résistance. Parmi

de très nombreuses initiatives, nous publions ci-dessous celles qui se sont déroulées à Nanterre, dans le Morbihan et dans la Loire. Nous aurons pu aussi citer l'exposition relatant la vie et l'œuvre de Jean Moulin mise en place à Marseille, au Kiosque à musique sur la Canebière, ou la « Journée Nationale de la Résistance » organisée à Mérignac par l'ANACR et la FNDIRP, avec le soutien de la municipalité. Et bien d'autres encore...

LOIRE

Le comité de l'ANACR de Saint-Germain-Laval a décidé de marquer la journée mondiale de la Résistance par un dépôt de plaque souvenir sur la tombe du capitaine Charles Tinard. Celui-ci fut l'un des premiers maquisards de la Loire en 1943 à Saint-Nicolas-des-Biefs avec Alice Arteil et le capitaine Emile Geneste. Il participe, fin 1943, au combat de Lavoine. Par la suite, il passe au maquis FTPF Paul-Vaillant Couturier et participe au combat de Brugeron en janvier 1944. Pendant plusieurs années, il confectionne les adresses pour le « Résistant de la Loire ».

Ce 27 mai, ce fut une brève cérémonie pour rendre un hommage à cet homme qui a su défendre la France contre l'invasion nazie. Le bureau de l'ANACR germanoise était présent, Joseph Tournier, président, déposait la plaque et Jean Gerin, trésorier, la gerbe, une minute de silence était demandée. A leur côté, Pétrus Bransicq et Jean Monier, vice-présidents, ce dernier portait le drapeau, Louise Boyer, présidente d'honneur, François Gerin, trésorier-adjoint, Lucien Mignard, secrétaire, Albert Durand, Lucien Royer, membres du bureau, Raymond Souillat, président de la FNACA et Jean Durand.

Charles Tinard était président honoraire de

l'ANACR et titulaire de l'Ordre du Mérite ainsi que de nombreuses décorations militaires. Sa veuve Aline Tinard n'avait pu participer à cette cérémonie, retenue par une douloureuse maladie. Nous lui souhaitons un bon rétablissement.

MORBIHAN

A l'initiative du Conseil départemental de l'ANACR, avec le précieux concours de la Municipalité, une stèle érigée à la mémoire de Jean Moulin, premier Président du CNR, a été inaugurée à Ploemeur le 27 mai dernier. Sur le bloc de granit breton de trois mètres de haut, une plaque céramique portant ces mots : Jean Moulin : Président-fondateur du Conseil National de la Résistance-1999-1943.

Plusieurs centaines de personnes, des délégations des associations patriotiques, de nombreux élus, sont présents. La jeune génération a été associée à ce rendez-vous de la mémoire. 250 élèves du collège Charles De Gaulle, des écoles Jacques Prévert, Marcel Pagnol, Saint-Joseph, Kerpape observent et écoutent attentivement. Demain, ils reprendront le flambeau et poursuivront le noble combat pour la démocratie, le progrès social et la Paix.

C'est notre amie Renée Grenier, sœur

d'Anne-Marie Robic, héroïne de la Résistance fusillée à Buby, qui a dévoilé la plaque en compagnie de M. le Maire, Marion Guillot, élève du collège Charles-De-Gaulle, a été associée au dépôt des gerbes.

NANTERRE

Le 27 mai 1997, à Nanterre, sous la présidence de la municipalité, a été mis à l'honneur Jean Moulin, créateur du Conseil National de la Résistance ; dans la rue qui porte son nom, au pied de la plaque à son effigie, entourée par les porte-drapeaux et les membres des associations patriotiques, il y eut à 18 heures dépôt de fleurs par l'ANACR et la municipalité, discours de Vincent Pascucci, puis lecture d'un poème.

A 18h30 avait lieu, dans la salle polyvalente de la mairie de quartier, une exposition avec le concours du Musée de la Résistance Nationale sur le thème du « Conseil National de la Résistance » ; plus d'une centaine de personnes participèrent à l'inauguration de cette exposition complétée par une exposition réalisée à partir du document du Musée, concernant le Concours National de la Résistance et de la Déportation « Les femmes dans la Résistance », 12 panneaux que le comité ANACR a réalisés et fait circuler lors des débats dans les établissements scolaires.

Albert ORIOL-MALOIRE

CES JEUNES EN GUERRE 1939-1945

Ils ont résisté et lutté pour la Liberté



MARTELLE

L'ANACR RENCONTRE M. LE SECRETAIRE D'ETAT AUX ANCIENS COMBATTANTS

Monsieur Jean-Pierre Masseret, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, a accordé le 22 juillet une audience à une délégation de la direction de l'ANACR qu'il a reçue pendant près d'une heure et demie.

Le Président Robert Chambeiron a présenté l'Association, soulignant le pluralisme de l'ANACR, exposant son activité et ses principaux centres d'intérêt: reconnaissance des services, vigilance envers les négationnistes, les falsificateurs de l'Histoire, transmission de la mémoire. Il a été montré que les idéaux et les valeurs de la Résistance étaient en fait ceux de la République.

Monsieur Jean-Pierre Masseret, très intéressé, a tenu à exprimer la reconnaissance du pays et de la République envers les combattants de la Résistance. Pour lui, les grandes options du C.N.R. ont constitué le socle de la République restaurée, République dont la doctrine - Liberté, Egalité, Fraternité - reste une devise essentielle.

Le Ministre a demandé aux membres de la délégation leur opinion sur le nouveau Haut Conseil de la Mémoire Combattante. Il lui fut répondu par nos doutes sur la finalité de cette institution et sur sa composition discutable.

Puis, le Président Chambeiron demande à Charles Fournier-Bocquet d'exposer le problème principal. Le Secrétaire général de l'ANACR souligne notre volonté que soit supprimée toute forclusion de droit ou de fait concernant les demandes de carte CVR; il dit le caractère original de notre demande en ce qu'elle n'est pas génératrice d'incidences financières, et il s'élève contre ce fait inacceptable: seuls, parmi les anciens combattants, des résistants sont victimes d'une forclusion pour une demande de titre, plus précisément les ressortissants du statut de la R.I.F. (Résistance Intérieure Française).

Il dénonce l'argumentation développée par certains, selon laquelle le retour aux dispositions de la loi mère de 1949, reprise en 1976, pourrait porter atteinte à la valeur du titre. L'ANACR n'a jamais demandé la suppression des moyens de contrôle par les commissions compétentes; au contraire, elle ne cesse de demander la remise en activité de la Commission de Révision des Titres. Au surplus, concernant la valeur du titre, il fait remarquer que c'est plus avec peine que d'ironie que nous constatons qu'une carte de CVR a été remise à Papon.

Le Colonel Rol-Tanguy insiste sur le caractère spécifique du combat de la Résistance et montre qu'on ne peut appliquer aux combattants de l'ombre les mêmes critères que ceux qui le furent pour les vétérans de 14/18.

Monsieur Jean-Pierre Masseret dit très clairement qu'il est à son poste pour appliquer les engagements pris par M. Lionel Jospin pendant la campagne électorale, essentiellement en ce qui concerne la mise en œuvre de la proposition de loi du groupe socialiste n° 1259: « Nous nous engageons... à lever toute forclusion pour les volontaires de la Résistance, conformément à la proposition de loi n° 1259 déposée par le groupe socialiste à l'Assemblée Nationale ».

A la demande du Ministre, Jacques Weiller expose des exemples concrets d'injustices envers des résistants. L'un des conseillers techniques qui assiste M. le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, considère après les explications données par les dirigeants de l'ANACR les problèmes exposés sous une nouvelle optique.

L'audience s'est déroulée dans un climat fort cordial et le Ministre témoigna d'une grande attention et d'une très grande compréhension envers les différentes interventions. Il fut convenu d'une première réunion de travail dès le lendemain matin entre M. Delvaux, membre du Cabinet du Secrétaire d'Etat et Jacques Weiller représentant le Service juridique national.

*Voir le "Journal de la Résistance", février 1997.

HOMMAGE A ROBERT VOLLET

Sitôt connue la triste nouvelle de sa disparition, les messages de condoléances, les témoignages d'amitié et de sympathie, les hommages rendus au rôle joué par Robert Vollet au service des idéaux de la Résistance, ont commencé à affluer au siège national de l'ANACR ou auprès de Mme Jacqueline Vollet, émanant de personnalités officielles, d'associations du monde Ancien Combattant et Résistant français, de fédérations internationales d'Anciens Combattants et Résistants, d'organisations nationales de résistants de pays étrangers, de comités départementaux et locaux de l'ANACR, de simples adhérents, d'Amis de la Résistance, d'amis personnels...

Il serait impossible de les citer tous. Qu'ils soient tous remerciés, ainsi que tous ceux qui ont accompagné Robert Vollet à sa dernière demeure, ils témoignent de l'estime qu'il avait su susciter par la constance de son engagement, la fidélité à ses idées, l'apport de sa réflexion. Dans l'hommage qu'il lui rendit, Charles Fournier-Bocquet souligna ainsi la part éminente prise par Robert Vollet dans l'élaboration de la doctrine de l'ANACR concernant la reconnaissance des services des Résistants :

« Robert était le fils de Théophile Vollet, grand blessé de 14-18, dirigeant régional renommé et estimé de la F.O.P.A.C. et membre du Conseil d'Administration de l'U.F.A.C. nationale. Dès avant la guerre, il avait acquis à son ombre, sur le très complexe Code des Pensions et ses principes, une culture juridique que n'avait aucun autre responsable résistant. Non seulement, il se trouva rapidement à l'U.F.A.C. de plain-pied avec les spécialistes de la génération de 14-18, mais encore il aida ses compagnons de l'ANACR à se former et il joua un rôle de premier plan dans l'élaboration de notre doctrine sur la reconnaissance des services des résistants. Cette doctrine fut fixée dans une proposition de loi signée de Pierre Villon, Pierre Meunier et René

Cassagne - trois députés, trois appartenances politiques-. Si nos trois amis étaient encore en vie, ils ne me pardonneraient pas de passer sous silence que le rédacteur essentiel du texte sur lequel ils travaillèrent avait été Robert. Je sais combien ils l'en ont félicité.

Comment oserai-je aussi ne pas citer sur le plan juridique -et pas seulement juridique d'ailleurs, loin s'en faut- notre grande bataille pour la cessation des poursuites intentées dès la fin des hostilités à plus de 1000 résistants honteusement poursuivis pour actes de Résistance. Lui-même fut l'objet d'une poursuite qui s'acheva heureusement par un non-lieu, mais 40 ans plus tard 2 diffamateurs se permirent de rappeler l'inculpation de notre camarade et aucunement le non-lieu. L'un fut condamné pour l'avoir traité de « chef de tueurs », l'autre fut d'abord absous par la Cour d'Appel de Bourges, mais l'une des dernières grandes satisfactions de Robert fut que la Cour de Cassation annula récemment cet arrêt qui n'était pas précisément à l'honneur de la justice. Puisse-t-il en être de même de tous les calomnieux qui sont allés jusqu'à oser porter leurs mains sales sur Jean Moulin, le héros suprême... ».

AVIS DE RECHERCHE

L'ANACR de Romilly-sur-Seine (Aube) recherche famille du commandant Albert Lafont (Rivore dans la clandestinité). Blessé mortellement au combat le 14 juin 1944 au maquis de Rigny La Monneuse

Ecrire: M. Jean Mizelle, Rigny La Monneuse, 10290 Marçilly Le Hayer - tél.: 03.25.21.60.01 ou 03.25.24.71.01.

PROPOSITIONS DE LOI RELATIVES AUX CONDITIONS D'ATTRIBUTION DU TITRE DE COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RESISTANCE

Saisi, comme les autres dirigeants de toutes les formations politiques, de la Résolution de l'Assemblée générale de l'UFAC d'octobre 1996, M. Lionel Jospin, au nom du Parti Socialiste, y a, lors de la récente campagne des législatives, répondu de manière détaillée, s'exprimant en ces termes qui ont retenu notre attention :

« Nous nous engageons également à lever toute forclusion pour les volontaires de la Résistance, conformément à la proposition de loi n° 1259, déposée par le groupe socialiste à l'Assemblée nationale ».

Nous publions ci-dessous le texte de cette proposition de loi :

PROPOSITION DE LOI

relative aux conditions d'attribution du titre de Combattant Volontaire de la Résistance

EXPOSE DES MOTIFS (extraits)

«... On a pu constater, notamment, qu'existe une différence de traitement entre les titulaires de la carte de Résistant selon que leurs services ont été ou non homologués par l'autorité militaire. De même, les ressortissants de la Résistance Intérieure Française n'ont jamais été mis en mesure d'obtenir cette homologation...»

De ce fait, s'est instaurée une forme de forclusion de fait concernant les conditions du titre de combattant volontaire de la Résistance alors que l'objet même de la loi n° 89-295 du 10 mai 1989 était inverse. Cette injustice doit cesser ».

PROPOSITION DE LOI

« Article 1° »

« La loi n° 89-295 relative aux conditions de reconnaissance de la qualité de combattant volontaire de la Résistance est ainsi rédigée :

« Toute personne voulant faire reconnaître ses droits à la qualité de combattant volontaire de la Résistance définit

par l'article L. 262 du Code des Pensions Militaires d'Invalidité et des Victimes de Guerre, qui n'avait pas présenté de demande dans les délais antérieurement impartis et qui ne remplit pas les conditions nécessaires pour bénéficier de la réouverture des délais prévus à l'article premier du décret n° 75-725 du 6 août 1975, auquel l'article 18 de la loi n° 86-76 du 17 janvier 1986 portant diverses dispositions d'ordre social, a donné valeur législative, peut présenter une telle demande à compter de la date d'entrée en vigueur de la présente loi ».

« Article 2 »

« Toute forclusion de droit ou de fait concernant la reconnaissance de la qualité de combattant volontaire de la Résistance étant supprimée, les demandes présentées pour la prise en compte des services rendus dans la Résistance non homologués par l'autorité militaire sont examinées dans les conditions fixées par les dispositions de la loi n° 49-418 du 25 mars 1949, créant le titre de combattant volontaire de la Résistance, du décret n° 50-358 du 21 mars 1950, pris en application de cette loi, du décret n° 59-366 du 28 février 1959 ainsi que du décret n° 75-725 du 6 août 1975 et de celle de l'instruction ministérielle du 17 mai 1976... »

Par ailleurs, M. Edouard Lejeune, Sénateur du Finistère (Union Centriste) et membre de l'ANACR, a écrit le 16 juillet dernier à la présidence de l'ANACR: « J'ai le plaisir de vous faire savoir que j'ai redéposé la proposition de loi tendant à lever les forclusions qui concernent les conditions d'attribution du titre de combattant volontaire de la Résistance. Je me concerterai -précise-t-il- avec les collègues d'autres groupes politiques pour qu'ils agissent de même. Cette injustice qui frappe les combattants de la Résistance doit être réparée ». Nous présentons aussi ci-dessous cette proposition de loi.

PROPOSITION DE LOI

tendant à lever les forclusions qui concernent les conditions d'attribution du titre de combattant volontaire de la Résistance

EXPOSE DES MOTIFS (extraits)

« Le décret du 19 octobre 1989 et la circulaire du 29 janvier 1990 portant application de la loi du 10 mai 1989 ont annulé, pour un certain nombre de résistants, les dispositions de cette loi, contrairement à la volonté clairement exprimée par les députés et les sénateurs de tous les groupes parlementaires...»

« Il est temps de mettre fin à une injustice vis-à-vis de ces ayants droit particulièrement méritants, que seules les circonstances matérielles ou l'ignorance des textes avaient empêché de faire régulariser la reconnaissance de leur qualité... »

PROPOSITION DE LOI

Article 1°

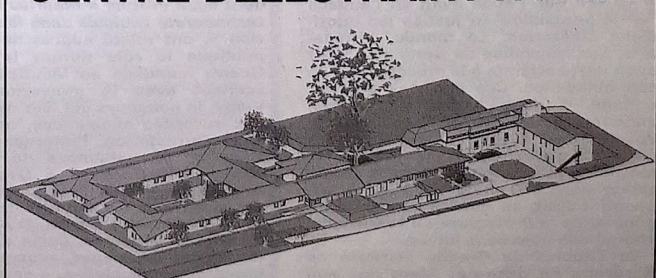
« Les articles 1° et 2 de la loi n° 89-295 relative aux conditions de reconnaissance de la qualité de combattant volontaire de la Résistance, sont remplacés par un article unique ainsi rédigé :

« Article unique. Toute personne voulant faire reconnaître ses droits à la qualité de combattant volontaire de la Résistance définit par l'article L. 262 du Code des Pensions Militaires d'Invalidité et des Victimes de Guerre, qui n'avait pas présenté de demande dans les délais antérieurement impartis et qui ne remplit pas les conditions nécessaires pour bénéficier de la réouverture des délais prévus à l'article premier du décret n° 75-725 du 6 août 1975, auquel l'article 18 de la loi n° 86-76 du 17 janvier 1986 portant diverses dispositions d'ordre social, a donné valeur législative, peut présenter une telle demande à compter de la date d'entrée en vigueur de la présente loi ».

Article 2

« Les demandes présentées pour la prise en compte des services rendus dans la Résistance non homologués par l'autorité militaire sont examinées dans les conditions fixées par les dispositions de la loi n° 49-418 du 25 mars 1949, créant le titre de combattant volontaire de la Résistance, du décret n° 50-358 du 21 mars 1950, pris en application de cette loi, du décret n° 59-366 du 28 février 1959 ainsi que du décret n° 75-725 du 6 août 1975 et de celle de l'instruction ministérielle du 17 mai 1976... »

CENTRE DELESTRAINT-FABIEN



La modernisation de PENNE-D'AGENAIS progresse : les nouvelles chambres - à l'exception de deux - sont prêtes, la réception de leurs travaux a eu lieu le 21 juillet dernier, et le raccordement des nouveaux bâtiments avec la partie conservée du château sera terminé le 30 septembre. Le Centre, dans sa nouvelle configuration, fonctionnera à l'automne. LA SOUSCRIPTION CONTINUE

der davantage les lecteurs de la culture de Maurice Papon. D'où la décision de ne pas publier la Grande, mais de la faire lire par le biais du Maître Bouvier, avocat de nombreuses parties civiles, « casse la stratégie d'occupation médiatique qu'on veut nous imposer jusqu'à ce qu'on juge, stratégie qui n'est que purement objectif... d'impressionner les futurs membres du jury de son procès ».

Il reste que planant sur le procès dans le monde du reportage, préste qu'il

[illegible]

incongrue. Dopo une intervention de notre collègue, après avoir lu la lettre de M. Pétain, nous sommes allés à la messe. C'est la seule médaille sur laquelle deux héros de la bataille de Verdun sont représentés : (Entendons les deux généraux sous représentés : les héros, les deux généraux précisés). Il n'y a pas de médaille de la reconnaissance nationale, du seul fait que M. Pétain est lui aussi représenté sur cette médaille... Il a été considéré qu'il était un peu difficile d'avoir une médaille qui représente deux héros, mais on a voulu que ce soit une médaille d'ensemble. On reste quand même content. Pétain lui et

100 000 DM, soit à peu près 360 000 F. L'orchestre se débarrasse d'un tel interprète mécanique refuse. L'un de ses représentants n'a jamais vu la télévision. Il lui propose de lui faire une nouvelle démarche téléphonique sans qu'auparavant il n'ait été informé de la juste avant que le provocateur public se soit excusé. Il fut reçu de la même façon : 100.000 DM pour honorer la télévision de sa prestation. Il fut reçu de la même façon : 100.000 DM pour honorer la télévision de sa prestation. Il fut reçu de la même façon : 100.000 DM pour honorer la télévision de sa prestation.

INDRE-ET-LOIRE

Un hommage solennel a été rendu en ce 10 mai à la mémoire des résistants tourangeaux fusillés au camp du Richard en mai et octobre 1942. Entourant une stèle rénovée, on notait la présence de 40 drapeaux d'associations de résistants, de déportés, d'anciens combattants. Malgré l'absence exceptionnelle de personnalités tenues « au droit de réserve » en cette période électorale, près de 300 personnes assistaient à cette cérémonie.

Cérémonie émouvante, rehaussée par la présence de la chorale « Amabilité » de l'Île-Bouchard qui interpréta d'une façon magistrale « le Chant des Partisans », « la Marseillaise » et la très belle chanson « Mil-le Colombes ». L'appel aux morts fut effectué par MM. Robert Dubois et André Boudin, déportés-résistants qui furent les camarades de combat des cinq premiers fusillés. De nombreuses gerbes furent déposées: Comité du Souvenir, ANACR, Familles de Fusillés et Massacrés, municipalité d'Avon-les-Roches, P.C.F., y compris des bouquets déposés par des jeunes enfants.

Après avoir excusé le colonel Rol-Tanguy, qui n'avait pu se déplacer pour des raisons de santé, Max Nevers, président du Comité de la stèle, insista sur l'idée que anciens résistants, anciens déportés, nous devons agir pour la pérennité de la mémoire afin que les jeunes sachent ce qui s'est passé pendant cette période noire de notre Histoire et en tirent les enseignements pour éviter que de pareils événements se reproduisent.

Chaque année, un hommage solennel est ainsi rendu à André Anguille, Maxime Bourdon, Robert Couillaud, André Fousier, Robert Guilbaud, cinq jeunes communistes tourangeaux fusillés en ce lieu. Cet hommage concernait également Marcel Martel et Marcel Malet, deux résistants de départements limitrophes fusillés ce même jour à leurs côtés. Le comité joint à cet hommage les noms des fusillés du 27 octobre 1942: Louis André, Lucien Arnould, Maurice Beaulieu, Georges Bernard, Gaston Brieret, Paul Desormaux, Louis Girod, Robert André. Tous furent des résistants face à l'occupation nazie. Le comité a œuvré pour que soit apposée une plaque commémorative à l'endroit précis où tombèrent ces martyrs.

Au vin d'honneur qui suivit, salle des Fêtes d'Avon-les-Roches, Max Nevers souligna l'activité du comité qui a entrepris cette année la rénovation de la stèle commémorative située en bordure de la route d'Azay-le-Rideau - Avon-les-Roches.

(« Résistants de Touraine » n° 49 juin 1997)

AVEYRON

Le président Balmes a ouvert le 19 mars dernier l'Assemblée générale du comité ANACR de Saint-Affrique par la présentation du rapport d'activité depuis la dernière assemblée générale du 14 février 1996. Ainsi, le président Balmes a participé à dix huit réunions à Rodez, au colloque de Montpellier, au congrès de l'ANACR du Tarn à Saint-Juery, au congrès départemental à Sébazac et au congrès national à Châteauroux. Par ailleurs, la préparation du Concours de la Résistance a mobilisé l'équipe de Saint-Affrique qui s'est rendue dans les établissements d'enseignement de Saint-Affrique, de Belmont, de Requist pour témoigner de la place des maquis dans la Résistance et souligner la portée de leur combat.

L'examen de la trésorerie s'effectua en même temps que le placement des cartes d'adhérents et d'« Amis », qui acceptent généreusement de participer à la publication de « Résistance en Rouergue ».

Henri Moizet parla ensuite des « Amis » et souligna la nécessité de correspondre avec le délégué des « Amis » des autres comités du département afin de créer un groupe solide et dynamique. Son travail d'historien à la commission « Connaissance de la Résistance » sera complété par une importante initiative auprès des jeunes du primaire et des collègues du secteur, qui pourrait être prolongée, avec l'aide des amis, dans tout le département.

Puis, le président départemental remercia le comité local pour son activité et ses initiatives, pour son dynamisme auprès des jeunes et des « Amis », tira les enseignements des congrès de Sébazac et de Châteauroux et fit part aux participants des projets de colloque pour le début de l'année 1998.

La séance fut levée après une minute de silence en hommage aux disparus.

MORBIHAN

Plus de 100 personnes, de nombreux drapeaux, les représentants des associations patriotiques, des élus, des jeunes, les parents des disparus... étaient au rendez-vous du souvenir le 23 mai au Mémorial de la Citadelle, où 70 patriotes ont été affreusement torturés avant d'être fusillés par les nazis allemands.

Toujours la même émotion au moment de l'appel des morts, fait par Jo Le Trécolle de l'ANACR et le jeune Ansgar Louise, petit-neveu des frères Coget, dont les noms sont gravés ici dans le granit.

Trois gerbes ont été déposées, l'une par M. Michel Vigouroux, maire de Port-Louis, l'autre par René Quère, secrétaire de l'ANACR et Robert David, président des « Amis de la Résistance (ANACR) ». Mme Solange Le Cuif déposait la troisième. Le nom de son mari, Jean-Marie, figure sur l'une des plaques commémoratives.

Résistant, Chef de Réseau de Scaër au bataillon « Louis d'Or », il fut arrêté le 9 mai 1944. Durant un an, son épouse n'eut plus de ses nouvelles jusqu'à la découverte du charnier de la Citadelle. Son mari, âgé alors de 36 ans, chef de district à EDF, était mort, comme les 69 autres victimes, sous les balles des soldats SS.

Jean Mabic, au nom de l'ANACR: « Nous honorons, aujourd'hui, la mémoire des 70 fusillés de la Citadelle de Port-Louis; nous associons dans le même hommage tous les patriotes fusillés ou morts dans les camps de concentration nazis, les combattants des Forces Françaises Libres morts en combattant pour notre liberté. Ayons la même pensée reconnaissante pour les Français qui, au péril de leur vie, ont hébergé et soutenu les maquisards... »

Je pense, en particulier, aux agriculteurs bretons fusillés devant leurs fermes incendiées par des hordes sanguinaires, avec la complicité des miliciens du traître Pétain.

« Sachons nous souvenir et demeurons vigilants. Agissons tous ensemble afin que règne la paix et la fraternité entre les peuples ».

M. le Maire de Port-Louis, en rendant hommage à la Résistance, a rappelé: « le sacrifice de ceux qui avaient refusé la dictature ».

(D'après « Ami Entends-tu », n° 101, 2^e trimestre 1997)

LANDES

L'Assemblée générale du comité départemental ANACR des Landes s'est réunie le 26 avril à Laurède, sous la présidence d'Edouard Valéry, Jacques Chauvin assurant le secrétariat de la séance, qui fut ouverte par le rapport introductif de Jean Lespiau.

Parmi les personnalités présentes, citons M. Claude Carrincazeaux, maire du village, Pierre Michaud, représentant de la direction nationale de l'ANACR, président du comité départemental de la Gironde, Chevalier de la Légion d'Honneur, médaillé de la Résistance, ex-commandant à l'état-major de la Dordogne.

Etaient également présents les représentants des organisations départementales avec qui l'ANACR - 40 entretient de fraternelles relations: Edouard Bouytaud (déportés FNDIRP), Louis Lasserre (Evadés de France et internés en Espagne), Albert Capéra (Brigade Carnot), René Deyres (ARAC), A. Mousson (FNACA), Jean Darrieu-Tort (déportés du travail STO).

Henri Emmanuelli, qui se trouvait à son domicile à Laurède, participa à la cérémonie au Monument aux morts et au vin d'honneur au cours duquel il rendit hommage à la Résistance et à ses valeurs.

Soulignons l'appel de Jean Lespiau pour préparer la relève, et donc recruter largement des « Amis de la Résistance (ANACR) », en les associant aux responsabilités dans nos comités. Pour que la flamme de la Résistance ne s'éteigne pas...

Et l'appel de Pierre Michaud pour la vigilance nécessaire contre les détracteurs patentés de la Résistance qui, sournoisement ou ouvertement, combattent ses valeurs. Le procès Papon, programmé pour le mois d'octobre à Bordeaux, illustrera sans doute ce que fut la trahison de Vichy contre laquelle la Résistance, unie, se dressa.

(D'après le « Trait d'Union de la Résistance », Landes, n° 34, 2^e trimestre 1997)

ISERE

Plus de 100 personnes ont participé à une imposante cérémonie ce 1^{er} juin devant la stèle au mémorial du maquis d'Ambléon, après un court défilé derrière 14 drapeaux représentant les Associations d'Anciens Résistants, ANACR de Bourgoin, Crémieu, les Abrets, Morestel, Umac de Morestel, Montaliou, Médailles Militaires, maquis de l'Ain, secteur de Belley, ANACR de Lagnieu, anciens combattants des communes voisines de l'Ain, pompiers, population et municipalité d'Ambléon, etc. On notait aussi la présence de Jean Genin, Conseiller général de Morestel et de nombreux élus des communes voisines et de la population. Claude Chamoussat ANACR, président Umac, ordonna la cérémonie: un dépôt de gerbes fut effectué par M. le Maire d'Ambléon, Henri Guillout, et le président ANACR, Gaston Allagnat. Des fleurs furent également déposées par Mme Diccarre, fille de M. Albert Blanchin, assassiné par la Gestapo.

Après l'appel des morts, comme un écho dans ces montagnes, 24 noms résonnèrent, épelés par un jeune lycéen du Bouchage, François Conte, passionné de Résistance, et Raymond Franc, un des plus jeunes maquisards d'il y a 53 ans; il y eut une minute de recueillement.

Puis Félix Magniez évoqua le 8 mai, mémoire vive, contre la journée unique du souvenir et remercia la municipalité d'Ambléon pour l'entretien de cette stèle et alentour. Il évoqua aussi le riche programme du CNR, toujours d'actualité aujourd'hui (contre le chômage, la pauvreté, l'exclusion, sur lesquels viennent s'asseoir le racisme et la xénophobie à combattre impérieusement).

La cérémonie fut close avec le « Chant des Partisans » sous la pluie.

SOMME

Le congrès annuel de l'ANACR de la Somme s'est tenu à Mers-les-Bains le 8 juin, avec 150 participants - adhérents et « Amis » - des dix sections du département.

La séance fut ouverte par le président d'honneur, M. René Lamps. Puis le Maire de Mers-les-Bains, M. Guy Champion, souligna que c'est notamment grâce à la Résistance que les générations plus jeunes doivent de vivre librement. Enfin, la présidente-déléguée du comité départemental, Mme Lucienne Forestier, remercia les invités présents: le colonel Branche, délégué militaire départemental, M. Defrance, du Bureau national, M. Duplessis représentant M. Videbion, président de l'U.N.C. départementale, M. Obry, président des Anciens Combattants réunis, M. Wattebled, du Souvenir Français, M. Boizot, président départemental de l'U.D.A.C., M. Jobez, directeur inter-départemental des Anciens Combattants, et rendit un hommage spécial à M. Léon Bourdon, son prédécesseur, durant douze années.

Le rapport d'activité, depuis le congrès de 1996, présenté par le secrétaire départemental, M. Fleury, puis le compte-rendu du congrès de Chaumes, tenu le 9 juin dernier, n'ayant donné lieu à aucune observation, furent approuvés à l'unanimité. Il en fut de même du rapport financier présenté par la trésorière du comité, Mme Jeanine de Sainte-Maresville, à qui quitus fut donné pour les résultats financiers.

Membre du Bureau national, M. Defrance souligna, dans son intervention, le rôle et l'action de la Résistance française, et insista vigoureusement pour que son honneur soit défendu, notamment contre certaines hésitations et mises en doute dont elle est l'objet.

Pierre Vaujois, membre du Bureau du comité, présenta le rapport juridique et moral, faisant un exposé fort complet et détaillé de tout ce qui concerne l'attribution des titres de « combattant de la Résistance », tant en fonction des textes légaux que de l'évolution de la législation, s'élevant notamment contre la menace de forclusion.

Après l'élection du bureau à l'unanimité, Mme Forestier accueillit les personnalités dont M. Duhaldeborde, sous-préfet d'Abbeville, représentant le préfet de la région de Picardie, préfet de la Somme, M. De Wazières, conseiller général du canton d'Ault, M. Gremetz, député de la Somme,

CHARENTE

Le congrès départemental de l'ANACR de la Charente s'est réuni à Exideuil le 11 mai dernier sous la présidence de R. Merle, président de l'UFAF de la Charente.

A la tribune avaient pris place Pierre Chaumette, président de la FNDIRP, M.M. de Richemont, député de la circonscription, Gras et Soury, respectivement conseillers généraux de Saint-Claud et Chabanais, M. Douvergne, maire d'Exideuil et Aimé Guilloumy.

Présentant le bilan d'une année de travail, Camille Dogneton, après avoir évoqué la mémoire des disparus, exprima sa certitude qu'il y a partout, autour de nous, des plus jeunes ou des tous jeunes que la mémoire de la Résistance est loin de laisser indifférents et qui peuvent donc rejoindre les rangs des « Amis de la Résistance » et de l'ANACR déjà forts de plusieurs dizaines d'adhérents.

Il félicita aussi les comités locaux à l'origine des multiples cérémonies commémoratives dont certaines dans des formes nouvelles: vidéo-cassette à Ruffec, réunions d'études historiques, expositions comme celle sur les femmes dans la Résistance le 21 novembre 1996 à Angoulême.

Le président Dogneton s'éleva contre les menaces pesant sur l'Office National et ses Services départementaux, et condamna ceux qui voudraient remettre en cause le 8 mai.

L'ANACR soutient le Musée de la Résistance charentaise, lui aussi menacé, et lui a versé près de 10000 francs; d'autres organisations d'anciens résistants pourraient s'inspirer de cet exemple.

André Guittard, trésorier départemental, rapporta sur le budget qui traduit des finances saines.

Le congrès entendit M. Gras, conseiller général de Saint-Claud, pour qui les anciens résistants charentais sont traités en « parents pauvres de l'histoire ». M. de Richemont, député de la circonscription, insista sur la dette des Français à l'égard de la Résistance. André Soury, évoquant la permanence des problèmes qu'il rencontra dès son élection comme député en 1986, déclara son intention de demander au Conseil général de créer un emploi de conservateur pour le Musée de la Résistance. Le Colonel Calvet souligna l'importance des manifestations de la mémoire.

G. Hontarrède, des « Amis de la Résistance » et de l'ANACR, insista sur le fait qu'il ne peut y avoir de conservation de la mémoire sans l'appui des institutions en particulier, de l'armée, de l'Education Nationale et du monde culturel. Pour Joël Giraud, également des Amis, les choses s'améliorent un peu dans l'Education Nationale; il rappelle qu'il existe aussi une « mémoire communautaire ».

A l'issue des travaux, les délégués et les personnalités se retrouvèrent au Monument aux morts d'Exideuil pour le traditionnel dépôt de gerbes et la minute de silence. La « Banda » des musiciens de Chabanais exécutèrent les sonneries.

EURE-ET-LOIR

Le 1^{er} juin s'est déroulée une cérémonie anniversaire à La Taye à Saint-Georges sur Eure, pour commémorer la mémoire de Jean Moulin, dont le premier acte de Résistant eut pour cadre, le 17 juin 1940, un modeste cabanon qui, aujourd'hui, a été restauré grâce à l'initiative du préfet de notre département et du président du Conseil général.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence d'une foule de personnalités, dont M. Jean-Pierre Chevènement, Ministre de l'Intérieur, qui a été accueilli par M. le préfet Mongin, M. le président du Conseil général, Martial Taugoudeau, le Maire de la commune. Ils ont été rejoints par M. Pierre Mesmer, ancien Premier Ministre et Compagnon de la Libération, M. Jean Mattéoli, président du Conseil Economique et Social et de la Fondation de la Résistance, qui évoqua la haute figure de Jean Moulin, et Robert Chambeiron, président de l'ANACR, ainsi que par de nombreuses personnalités militaires et civiles, dont Auguste Gillot de l'ANACR, ancien membre du Conseil National de la Résistance, Lucie et Raymond Aubrac, etc.

Les gerbes ont été déposées au pied du monument par MM. le Ministre, Mattéoli et Chambeiron. Sur le cabanon, une plaque a été dévoilée par MM. Mongin, Chevènement, Mattéoli et Mesmer.

PYRENEES-ORIENTALES

Le comité ANACR de la Côte Vermeille a tenu son Assemblée générale à Elne le 7 mars dernier. Avaient pris place au Bureau MM. Bringe, maire d'Elne, Becque, maire de Banyuls, le représentant du maire de Collioure, maire-adjoint, le représentant du maire de Saint-Génis, Vignettes, président départemental, membre du Bureau national et membre du Bureau du comité de la Côte Vermeille, Robles, président du comité de la Côte Vermeille et Mme Bès, secrétaire-trésorière.

Placée sous la présidence de Charles Robles, l'Assemblée, après avoir observé une minute de silence à la mémoire des disparus, entendit le rapport moral présenté par Raoul Vignettes, qui évoqua la diminution des effectifs liée aux décès, les attaques dont la Résistance fait l'objet de la part des faussaires de l'Histoire et des négationnistes, les menaces pesant sur la journée du 8 mai et la revendication de création d'une journée nationale de la Résistance le 27 mai, la bataille pour la reconnaissance et le respect des droits des résistants, la modification contestable du Jury du Concours National de la Résistance.

Raoul Vignettes retraça ensuite l'action menée, en liaison avec la Section de la Côte Vermeille de la FNDIRP, auprès d'une part, des élèves des CM1 et CM2 des écoles primaires, d'autre part des élèves des classes de troisième et de terminale des lycéens et des collèges, soulignant les résultats honorifiques obtenus par les élèves du collège d'Elne. Il fit également état de l'exposition scolaire présentée à l'école primaire de Bages, et du travail excellent réalisé par le directeur de cette école, et informa de la création d'une groupe d'« Amis de la Résistance (ANACR) » dont il précisa la structure et les buts.

Quant aux rapports d'activité et de trésorerie – adoptés à l'unanimité – présentés par Mme Bès, ils permirent de faire le point sur l'état d'organisation, sur l'évolution du nombre d'adhérents (59 membres, dont 14 « Amis »), sur la présence aux réunions commémoratives traditionnelles, la participation aux réunions départementales, la diffusion du « Résistant Catalan », l'action menée en direction de la jeunesse, sur le caractère exécutif des comptes de l'exercice 1996, lit notamment aux subventions des municipalités d'Elne, Bages et Palau.

Les participants entendirent ensuite M. Becque, Maire de Banyuls, qui se prononça notamment en faveur de la création d'une journée consacrée, dans les établissements scolaires, à l'étude de la Deuxième Guerre mondiale, M. Arranz, président de la Section Côte Vermeille de la FNDIRP, qui évoqua la communauté de combat avec l'ANACR, M. Bringe, Maire d'Elne, qui souligna le rôle important joué dans le domaine de l'éducation et de la mémoire par les expositions et les conférences faites dans les établissements scolaires, et se félicita des résultats obtenus par les élèves du collège d'Elne.

Le Bureau réélu comprend comme président: Charles Robles, vice-président: M. Lefsiellier, vice-présidents: l'abbé Alary, et M. Quillet, secrétaire-trésorière: Mme Bès, membres du bureau: M. Neveu (honoraire), M. Aguggia, Mme Carrasco, M.M. Ferrer, Vignettes; membres associés représentant les Amis: Mmes Siuda et Subiros.

LOIRE

Avant la cérémonie officielle du 8 mai, l'Amicale ANACR et « Amis » du Secteur du Gier a assisté à l'inauguration d'une plaque, apposée à Rive-de-Gier sur le mur de l'école où elles enseignaient, à la mémoire de Mmes Germaine Martin-Rosset – qui fut membre du bureau national de l'ANACR – et Alice Escoffier, posée à l'inauguration de l'Association des anciens élèves de l'école pratique.

Gaby Corêt, membre de cette association, dans une allocution émouvante, retraça le passé de ces deux résistantes. Après que la plaque fut découverte par MM. Charvin (maire de Rive-de-Gier), Bonnel, président de l'Amicale, et Martin-Rosset, en présence de M.M. Rochebloine (député) et Bonnay, vice-président de l'ANACR Loire, Gaby Corêt termina en citant: « Ecolier, écolière, jette un regard sur cette plaque. Ton maître ou ta maîtresse saura bien t'expliquer que ces deux femmes ont apporté leur contribution à la reconquête de la Liberté ».

(« D'après Le Résistant de La Loire » n° 118, 2^e trimestre 1997)

GIRONDE

Comme chaque année, les comités régionaux et mairies des Anciens Combattants de la Résistance et de la Déportation, ainsi que les anciens du Réseau Buckmaster ont organisé le dimanche 8 juin des cérémonies commémoratives, sous la haute présidence de l'ANACR et avec la participation de Pierre Michaud, membre du conseil national de l'ANACR.

Hommage à Pierre Gemin à Caudrot; dépôts de gerbes au cimetière de Gironde-sur-Dropt, au Monument aux morts de la Réole, à la stèle du maquis Remember à Fossés-et-Baleyssac.

Cérémonie à la stèle des combats de Lotrette, en présence de M. Fitou, sous-préfet de Langon et de M. le Maire de La Réole, représentant Mme le député Odette Tupin, de M. Jean Mirouze, secrétaire départemental de l'ANACR du Lot-et-Garonne, et de nos amis Pierre Michaud et Roger Marifons. Nombreux discours dont celui de Jean Despujols, président du comité ANACR de la Réole.

La cérémonie fut close par la Marseillaise et le chant des partisans, interprétés par la chorale « l'Age d'or » de la Mothe-Lambéron, qui prêtait son concours bénévole.

(D'après « Résistance Unie en Gironde », n° 40, juin 1997)

VAR

Une cinquantaine de membres ont participé à l'Assemblée générale de l'ANACR de Fréjus-Saint-Raphaël du 15 février dernier. Le président local et départemental, James Dezarnaulds, tint, par une minute de silence, à rendre hommage aux disparus.

Rappelant les nombreuses activités de l'association, dont les membres ont été présents à la plupart des manifestations patriotiques locales ou départementales, comme à Brue-Auric ou fut inauguré un Monument aux morts, où à Fréjus, lors de la célébration des morts de la Résistance locale.

Puis, après la présentation du bilan financier de l'année écoulée, l'assistance, à l'unanimité, renouvela le bureau qui se compose comme suit: présidents d'honneur: la générale Filardier et M. Garrido, président: James Dezarnaulds, vice-présidents: Hélène Dolla, Alex Brunet, secrétaire: Marcel Bérain, trésorier: Georges Blanc, porte-drapeau: M. Brachet, membres du bureau: M.M. Dolla, Prévost, Einaudi, Doridot, Eyraud.

On notait la présence de M.M. Accary et Rasser, représentant les municipalités de Fréjus et Saint-Raphaël, du colonel Morel, président du CELAP, de Dominique Bozza, président des Cheminots Anciens Combattants.

NOS DEUILS • NOS DEUILS • NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Gilberte BESSET (Puy-de-Dôme)

Membre honoraire du bureau national, Gilbert Besset, Sous-lieutenant FFI du maquis de Haute-Lozère, est décédé début juillet. Elle était Croix de Guerre et titulaire des Palmes académiques.

Georges ODIN, Maurice PICARD, Robert CUEILLE (Rhône)

Président de l'UMAC et membre de l'ANACR du Comité d'Oullins, Georges Odin, décédé à l'âge de 82 ans, participa en qualité de caporal-chef, à la campagne de Norvège, notamment à celle de Narvik. Démobilisé, il rejoignit les Centres des Jeunes Adoléscent de Firminy, il hébergea et cacha de nombreux réfractaires au STO. Il était titulaire de la Croix du Combattant.

Maurice Picard (« Patrick ») est décédé à 84 ans. Militant de la CFTC et d'organisations ouvrières catholiques, il avait, dès octobre 1940, avec André Plaisantin, constitué une association clandestine présente dans tous les quartiers de Lyon et Villeurbanne. Après une fusion avec « Combat », il avait pris une remarquable initiative en créant le NAP (Noyautage des Administrations). Arrêté le 21 juillet 1943, Michel Picard est incarcéré à Saint-Paul, condamné à un an de prison. Transféré à la Centrale d'Yssens en janvier 1944, il s'évadera de prison de Toulouse après la mutinerie, il s'écartera d'un train le conduisant à Cherbourg pour le déminage des torpilles aléatoires.

Disparu en avril dernier, Robert Cueille (« Lieutenant Vuitton ») était entré dans la Résistance le 21 octobre 1941 au Groupe d'Action Politique dont Davoux était le responsable. Agent de liaison entre directs, effectuant des transports d'armes, sabotage et missions spéciales sous les ordres du Colonel Ravanel et du Colonel Chambonnet, « Didier » durant les années 1942/43, puis G.F. police 5^e bureau, commandant Baroo-Torru, Robert fut l'adjoint du Commandant Lucien Bonnet et eut sous ses ordres 90 hommes.

Le comité ANACR du Rhône déplore aussi la disparition de Robert THEVENIN (« Tony », ancien du secteur III des FFI du Rhône, et celle de Gilbert PORTAILLER, qui hébergea, avec sa compagne Adrienne, des militants clandestins poursuivis par Vichy et la Gestapo, avant d'être lui-même pourchassé.

André PERREAU (Haute-Loire)

Membre du comité directeur départemental et du secrétariat de l'ANACR Haute-Loire, André Perreau, ex-membre du groupe de résistants de la police du Puy-en-Velay, est décédé le 17 avril à l'âge de 80 ans. Titulaire de la croix du CVR, il avait, dans les rangs du Groupe Lafayette, participé, notamment, à la troisième évacuation des résistants de la prison du Puy-en-Velay, le 16 août 1944, et à la libération de la ville le 19 août.

René TESSIER (Loiret)

Décédé à l'âge de 84 ans, René Tessier participa très tôt à la lutte contre le fascisme dans la Région parisienne. Venu dans le Loiret en mai 1941, et membre du Front National, il fut chargé de l'édition de l'impression, du transport du matériel et de la diffusion des journaux et des tracts clandestins. Il participa, en liaison avec les FTPF, à des opérations de sabotages. Recherché activement par l'occupant pour ses activités, il échappa à tous les pièges. Dès la Libération, il avait milité dans le mouvement des Anciens Combattants de la Résistance et fut la cheville ouvrière de l'ANACR du Loiret.

Pierre BEAUSOLEIL, Jean-Lucien DELBARY (Gironde)

Décédé à l'âge de 91 ans, Pierre Beausoleil, déporté de la Résistance, compagne de Louis de la Bardonnelle et fondateur avec lui du réseau CND Castille, était officier de la Légion d'Honneur. Président du comité ANACR de Castillon-la-Bataille, Jean-Lucien Delbary, déporté de la Résistance était officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 1939-1945 avec palmes.

L'ANACR de Gironde a été aussi affecté par la disparition de Robert CASTANT, Croix de Guerre 1939-1945.

Michel TROMBONE (Vaucluse)

Entré en Résistance depuis 1941, Michel Trombone hébergea et servit de liaison avec des aviateurs alliés dans l'Ain. Puis il continua la lutte dans la Nièvre; il participa aux combats de Château-Chalon, Cordéces et Autun. Lieutenant FFI, il était titulaire de la Croix de Guerre avec étoile de bronze.

Roger SANDRIER (Cher)

Décédé le 11 mai dernier à l'âge de 75 ans, Roger Sandrier (« Capitaine Jacky ») était entré en Résistance dès l'automne 1940, dans l'Allier. Libéré des « Chantiers de Jeunesse », il fut réfractaire au S.T.O. en mars 1943 puis rejoignit les F.T.P. de l'Allier. En juillet 1943, il est envoyé dans le Sud-Ouest et devient l'un des responsables inter-régionaux U.F.J.P. et F.T.P. dans le Tarn-et-Garonne, le Lot-et-Garonne, le Gers, une partie des Landes et de la Gironde. Revenu par la suite dans l'Allier, il devient le capitaine « Jacky » dans les maquis des Combrailles et prend part à l'été 1944 à la libération de Montluçon puis de la région moulinoise. Capitaine dans la 1^{re} Armée, intégré au 4^e RTM, il fut blessé et perdit un œil lors de la traversée du Rhin. Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre et CVR, il était président d'honneur du Comité ANACR de Chateaufort.

L'ANACR du Cher déplore aussi la disparition, à l'âge de 80 ans, de Robert THEVENIN, ancien du groupe Indo-Est, porte-drapeau du groupe local des Anciens du Maquis.

Rémy FERRET (Hérault)

Membre du Comité d'Honneur départemental de l'ANACR, Rémy Ferret s'est éteint à l'âge de 75 ans le 4 octobre dernier. Cadre à la SNCF, sa qualité de cheminot lui permit en 1942, avec « Résistance Fer » et le Capitaine Gillet, chef départemental FTPF de l'Indre, d'assurer des liaisons et des transports de matériels de propagande entre Paris et la Zone sud, ainsi que l'organisation de passage de la ligne de démarcation à des responsables politiques et résistants. Chef d'un groupe FTPF du secteur Paris-Indre, il participa du 21 au 29 août 1944 à la libération de la capitale (barricade Saint-Jacques Saint-Germain-des-Près), prenant part à différentes attaques de camions ennemis ainsi que de troupes accompagnant des chars allemands. Engagé volontaire pour la durée de la guerre, il prend part à la campagne des Vosges avec le grade de sergent-major, et participe ensuite à l'occupation de l'Allemagne. Rémy Ferret était titulaire de la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance, de la Croix du Combattant Volontaire (Guerre de 1939-1945).

Roger BRUSSIÉ, Gustave FOURNIER (Isère)

Décédé à l'âge de 72 ans, Roger Brussier participa à la Résistance à Saint-Egrève, au sein de la Cie 9104 du 3^e bataillon FTPF-FFI de Chartreuse.

Engagé dès 1940 dans le combat contre la collaboration, Gustave Fournier fut arrêté sur dénonciation en 1942 par la police de Vichy pour propagande antipétiste et incarcéré au camp de Mauzac, où il séjourna deux années durant avant d'être libéré par les FTP du Lot-et-Garonne, dans les rangs desquels il poursuivra le combat clandestin jusqu'à la Libération.

L'ANACR de l'Isère déplore aussi la disparition d'André PAUCHER qui, « tout gamin, portait tracts et courriers dans les territoires du 8^e bataillon FTP ou du secteur 4 de l'AS », d'Albert AUBRY (« Simplot »), et Eugène GAUTHIER du 8^e bataillon FTP, d'André PERRIN (« Ami de la Résistance »), ancien de Narvik et ex-PG, d'Albert BREYSSÉ.

Francis RAYBAUD (Var)

Ancien du maquis FFI-FTP de Clavières et membre du comité ANACR de l'Est Varois, Francis Raybaud est décédé après une longue maladie. L'ANACR déplore aussi la disparition de Jean MARCHI et de Georges MONCHANIN, résistant seynois.

RHONE

Le dimanche 16 mars, au lieu-dit « Le Crete », la cérémonie en hommage aux dix résistants des maquis d'Azergues, victimes du combat mené contre les G.M.R., le 19 mars 1994, s'est déroulée comme chaque année devant une nombreuse assistance.

On remarquait notamment la présence de M. Claude Rouet, conseiller général, de MM. les maires de Montchal et de Violay, de MM. Pradet et Mignard, de l'ANACR de la Loire, de Mme Yvonne Bornet et de M. Jean Bathias, de l'ANACR du Rhône, accompagnés de leurs délégations, de Monique Jouanlanne, présidente départementale des « Amis de la Résistance » (Rhône), celle des fidèles du souvenir, Maurice Gagneux, René Perrin, Odile Réat, Marie-Noëlle Rivoire, Gaston Vicky et Gérard Jouanlanne, et celle de l'ancien des maquis de l'Azergues, Marcel Chadebeck, qui faisait partie de l'unité de commandement du camp Desthieux.

Devant les porte-drapeaux réunis au pied du monument, René Carrier, lui aussi officier de cette unité, prononça l'allocution, toujours claire et émouvante.

Les participants se formèrent ensuite en cortège jusqu'au cimetière pour s'incliner devant la tombe de Frantz, maquisard étranger, héros inconnu.

Désiré DUBREUIL (Cher)

Président du Comité de Saint-Aignan-sur-Cher ANACR, membre de la direction départementale, Désiré Dubreuil avait rejoint les FTP de Saint-Aignan au printemps 1944 et participa à la libération de la région d'où il était originaire.

Louis REGAD, André RICHARD, Maurice EMAIN (Jura)

Après avoir déserté les Chantiers de Jeunesse, Louis Regad rejoignit de nombreux autres réfractaires réfugiés dans le Haut-Jura, où il passera l'été 1943, redescendant à L'Avant, en décembre, toutefois fuyant une attaque allemande, il devra rejoindre la loge enneigée. Mobilisé par l'A.S., il participera aux actions et prendra le nom de guerre de « Nanouk » lors de son incorporation au camp Cyrus, avec lequel il participera aux opérations de la région de Dortan, aux combats des Rousses-Morez. Puis, avec le 99^e RI Alpine, Ain-Jura sur le front des Alpes, jusqu'à la fin de la guerre. Il était président du comité local ANACR de Saint-Claude et président de l'UFAC.

Libéré des Chantiers de Jeunesse fin février 1943, André Richard est rappelé pour le STO le 17 mars suivant. Avec deux autres camarades, il se réfugie en montagne. En juillet, il rejoint le camp Marghen de l'A.S. de Saint-Claude, qui sera dissous après une alerte GMR et, deux attaques nazies en octobre et décembre 1943. André Richard (« Rodin ») rejoint Bled et le « Groupe mobile Peloux », dont il suivra tous les déplacements et sera de toutes les actions (expédition sur la gare de Morez, combats de Dortan et Lavançon, où il sera blessé, etc.) Après la libération des « Rousses-Morez », ce sera l'engagement au 99^e RI et les combats sur le front des Alpes. André Richard avait été élu Président de l'Association du Maquis du Haut-Jura le 4 juillet 1989, puis Président de l'ANACR départementale du Jura. Il était Croix de Guerre et Médaille militaire.

Décédé à 78 ans, Maurice Emain (« Montre », Président du maquis du Haut-Jura, membre du Conseil National de l'ANACR et Président d'Honneur du maquis du Haut-Jura, Service Périéris, avait pris une part très active à la Résistance dès les premiers mois de 1941 avec le groupe d'Edmond Ponard, participant à de nombreuses missions de sabotages, à la diffusion de la presse clandestine, au camouflage de résistants, abandonnant ses occupations professionnelles. Début 1943, il devint le courroie de transmission entre la Résistance civile et l'organisation militaire des maquis. Tant au sein de la Résistance que du maquis du Haut-Jura, dont il devint chef responsable d'une des formations en janvier 1943, il assumera une tâche très spéciale, dangereuse et importante, s'agissant des contacts à prendre avec les administrations publiques et rouges de l'Etat, tout en participant à toutes les escarmouches et missions périlleuses.

L'ANACR du Jura a été aussi affecté par la disparition d'Armand COMBA (« François »), de Gilbert COMBA (« Bébéte »), de Georges DURAF-FOURG et de Basile TACCHINI, anciens du camp Tony.

Joseph LAUNAY (Ille-et-Vilaine)

Joseph Launay, président du comité ANACR de Dinard, ancien maire de Pleurtuit, est décédé à l'âge de 79 ans. Il fut l'un des fondateurs du F.N. dans le département, et avait été déporté au camp de Neuengamme. Il était médaillé de la Résistance et Officier de la L.H.

L'ANACR d'Ille-et-Vilaine déplore aussi la disparition de Marie COMMESSIE, ancienne déportée de Ravensbrück; elle était chevalier de la Légion d'Honneur.

Alphonse BOOSZ (Bas-Rhin)

Décédé à la suite d'une longue maladie, Alphonse Boosz avait fait partie d'un groupe de résistants alsaciens rassemblés – lors de l'annexion de fait du Bas-Rhin au Reich hitlerien – par Georges Wodli (assassiné par la Gestapo à Strasbourg le 2 avril 1943).

S'EVADER !

par Jo Varelle et Raymond Bertrand

En ce petit livre passionnant, deux membres de l'A.N.A.C.R., Jo Varelle et Raymond Bertrand relatent douze évènements de soldats et de résistants qui eurent lieu pendant la seconde Guerre mondiale. Histoires peu ou pas connues, histoires authentiques, narrées au quotidien.

Le bulletin départemental de l'A.N.A.C.R. du Rhône constate que de ce récit « se détachent des images de femmes courageuses... militante lyonnaise décidée à récupérer son jeune mari emprisonné (libérant du même coup ses copains), épouse stéphanoise affrontant les aléas des combats savoyards; religieuses accomplissant sereinement « leur devoir », jeune infirmière albertinoise... morte à Mauthausen... »; et la conclusion est des plus heureuses: « Les auteurs n'avaient pas recherché ces personnages féminins; ils les ont rencontrés dans leurs nécessités ».

Éditions « Naturellement »
6 rue Jules Auffret, 93500 Pantin
Prix: 100 frs.

LA BIEVRE COULAIT ENCORE SOUS LES ETOILES

par André Luzi-Poussy

Chronique fort documentée de la vie d'Arcueil entre 1930 et 1946, cet ouvrage consacre plus de 100 de ses 360 pages à la période de l'Occupation, à la Résistance et à la Libération dans cette ville de la banlieue parisienne, faisant revivre des scènes de la vie courante et la lutte d'une population contre l'oppression, pour sa liberté et celle de la France.

« Le Temps des Cerises », Pantin, 120 F TTC.

MEMOIRES DE REVOLTES ET D'ESPERANCE

Par Bernard Cognet

Membre de l'A.N.A.C.R. du Loiret, déporté-résistant, Bernard Cognet retrace ses combats en un témoignage comme tant d'autres indispensables aux historiens. Membre du réseau Turma-Vengeance, arrêté, il connut Fresnes, la prison d'Orléans, Compiègne, Neuv-Brem, puis Mauthausen. Librairie Loddé, 41 rue Jeanne d'Arc à Orléans, 120 F.

CARMAGNOLE-LIBERTE

L'Amicale Carmagnole-Liberté, partie intégrante de l'A.N.A.C.R., vient d'éditer dans une fort belle brochure le compte rendu complet de la conférence-débat qu'elle organisa dans les salons de l'Assemblée Nationale pour le cinquantième anniversaire de la Victoire. Cette journée, le 15 mai 1995, était présidée par le colonel Henri Rol-Tanguy, président de l'A.N.A.C.R., Grand Croix de la Légion d'Honneur.

Les témoignages qui furent apportés tout au long de la journée furent d'une richesse peu comparable. Certes, nous avions eu naguère le livre de notre regretté camarade Laroche, « On les appelait les étrangers », mais en ce débat furent minutieusement détaillées les actions de cette unité si bien connue dans les régions de Grenoble et de Lyon et dont les activités sont d'une densité égale au martyrologe régulièrement célébré, quoi qu'en disent ceux qui ne s'en sont jamais souciés, au plan régional et au plan national.

Citer les noms de tous les intervenants serait pratiquement impossible. Disons que nous savons gré à M. Barcellini d'avoir retracé l'histoire des hommages rendus aux immigrés qui participèrent à notre Résistance. Il y eut d'abord ce qu'il nomme « le temps de la jachère » - temps qui n'est pas valable pour l'Amicale et pour l'A.N.A.C.R. - mais qui à tous les niveaux, y compris officiels, prend fin dans les années 1980, où se multiplient cérémonies, colloques, inaugurations de rues, squares, avenues... Comme ce fut essentiellement le cas en 1982 puis en 1988, année où fut enfin inaugurée à Lyon un square Léon Pfeffer...

Mais c'est toute la brochure qu'il faut citer. Notons pour terminer combien l'Amicale a raison de conclure par une répliquante citation qui peut faire réfléchir à l'actualité, elle est d'Henri Béraud, connu comme écrivain mais aussi comme collaborateur et qui dénonçait l'immigration: en août 1936: « doctrinaires crépus, conspirateurs furtifs, régicides au teint verdâtre, Pollaks mités, gratin de ghettos... ils accourent précédés de leur odeur, escortés de leurs punaises... ». Nos camarades commentent: « A cette époque là, ils ne s'attaquaient pas encore aux Arabes et aux Noirs (qui tombèrent nombreux pour notre libération, N.D.L.R.), mais à ceux qui allaient devenir des F.T.P.-M.O.I. ».

Chez Léon Landini, 8 rue du Clos la Paume, 92220 Bagneux.

« AVEYRON 1944 »

(CDDP - Rodez - CDIHP Aveyron
CDRP Midi-Pyrénées)

Quand la libération vint en Aveyron, dans quelle mesure la ruralité familiale et traditionnelle de ce département, son relatif isolement géographique, le poids de ses antécédents politiques et celui des conformismes avaient-ils pu peser sur les comportements?

A cette question et à bien d'autres, cette « chronique », histoire ordonnée sans le temps, apporte des réponses essentielles. Par delà les patronages officiels, elles sont, comme il se doit, librement formulées. Chacun, qu'il ait vécu les faits ou que, plus jeune, il cherche à comprendre la période, trouvera donc ici ample matière à réflexion.

Mais la méthode suivie par les auteurs éveille elle aussi l'intérêt. Elle évite un défaut trop courant: celui de s'imprégner d'une source historique en laissant de côté toutes les autres. Or, voici un ouvrage où, en de multiples analyses et recoupements, sont exploités à la fois des documents d'archives et des dossiers, des témoignages écrits et « un corpus de plusieurs centaines de témoignages oraux de résistants ou de témoins ». L'on notera au passage que la collecte et la vérification des témoignages parfois recueillis « au goutte à goutte », auront pris plus de 6 ans de travail.

En lui-même, le recours à toutes sources accessibles, si prudent et objectif soit-il, ne suffit certes pas à éliminer l'erreur. Mais lui seul, moyennant les contrôles rigoureux qui s'imposent, peut mener vers une histoire sans faillies. Ce livre, une fois de plus, le démontre.

Jean Thouvenin

« LE FRONT DE L'ART »

Par Rose Valland

La réunion des Musées Nationaux vient de prendre l'excellente initiative de réimprimer l'ouvrage de Rose Valland consacré aux tentatives, souvent couronnées de succès, de sauvegarde des œuvres d'art françaises sur lesquelles les nazis jetaient leur dévolu.

Evidemment, le butin du service spécialisé que dirigeait Rosenberg, considéré par les nazis comme un « idéologue » (1), fut considérable: 137 wagons, près de 22000 œuvres d'art dont 10890 peintures et dessins, 1286 pièces archéologiques etc. Encore ne s'agissait que de vols dans des collections privées. Les collections publiques n'étaient évidemment pas à l'abri. Les Musées français fournirent une abondante décoration aux bureaux et aux appartements privés des dignitaires nazis, tant en France qu'en Allemagne, les « dégénérés », c'est-à-dire Braque, Picasso, Léger... étant utilisés comme monnaie d'échange pour acquérir des œuvres de peinture classique.

Une conservatrice travaillant auprès de Jacques Jaujard, directeur des Musées Nationaux, avait mission d'inventorier tout ce qui passait par son Musée, souvent pour partir en Allemagne. Elle réussit à faire développer clandestinement les photos d'archives prises par les nazis, ce qui rendit d'éminents services pour la récupération, après la Victoire, d'un très grand nombre d'œuvres. Son exploit final fut d'empêcher le départ, en août 1944, en gare d'Aulnay-sous-Bois, d'un train de 52 wagons chargés de mobiliers et d'œuvres d'art. Elle parvint ensuite à l'Allemagne jusqu'en 1953 pour retrouver nombre de pièces du butin des voleurs hitlériens.

Rappelons que d'autre part bien des œuvres répliquées et cachées en Zone sud purent être sauvées par les équipes de Lucie Mazauric et de son mari André Chamson.

(Seuil - 120F)

Mais des galeristes firent fortune

Cependant, tout n'était pas volé, des œuvres étaient achetées en galerie. Le spécialiste Philippe Dagen a cité l'achat par Ribbentrop pour 1 million de l'époque d'une petite toile de Manet. Il faut dire que certains malins vendirent des faux par exemple une Montagne Sainte-Victoire attribuée à Cézanne, près de 5 millions et qui n'était à coup sûr pas de Cézanne. Philippe Dagen va jusqu'à dire que ce commerce « a follement prospéré de 1940 à 1944 ». Certains ont vendu des Renoir, des Gauguin, des dessins de Jéricho, de Delacroix, de Tiepolo... autrement dit, « pendant le carnage, le commerce continuait ».

LE MAQUIS DU GUESCLIN

Une première plaquette tirée en 1981 s'attachait à reconstituer minutieusement l'action de ce maquis de l'Aveyron dont l'Amicale fut fondée par Paul Krémer, et dont l'un des animateurs essentiels est Roger de Lestang, conseiller honoraire à la Cour de Cassation et membre du Conseil National de l'A.N.A.C.R. Une nouvelle édition, actualisée, retrace avec encore plus de minutie l'action de ce maquis de juillet 1943 à la Libération, de ses 4 compagnies, de l'effectif de 1500 hommes en fin de compte regroupés et qui, rejoignant la Première Armée, firent pour la plupart campagne jusqu'à la frontière autrichienne.

Ouvrage lui aussi important, indispensable aux historiens et... aux jeunes.

Georges Alet, le Sue, 12270 La Foillade-116 F.

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration
79, rue St-Blaise, 75020 Paris

REDICTION - ADMINISTRATION
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél.: 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS

ABONNEMENTS
France..... 35,00 F
Etranger..... 40,00 F
Abonnement de soutien..... 60,00 F
Le numéro..... 4,00 F

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Édité par la S.A.R.L. FRANCE D'ABORD
Le gérant: Jean FREIRE
Commission paritaire des Publications
et Agences de Presse - N° 1155 D 73

Imprimerie Multi Incopta Photo
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris
Tél.: 01.40.03.96.60

LA MEMOIRE EST-ELLE VENUE EN DORMANT?

Le 13 juin, nous apprenions par la presse qu'une association nommée « Mémorial vivant », de création récente, se propose de célébrer le souvenir des immigrés résistants. Fait curieux, mais pas inédit, l'A.N.A.C.R., principale - et de loin - association de résistants, de témoins, n'avait été ni consultée, ni sollicitée, ni même avisée. Pourquoi? Peut-être parce que l'énoncé du but éminemment respectable - quoique étonnamment tardif des initiateurs aient suivi ce commentaire: « parmi les oubliés de la Résistance, les étrangers sont les plus oubliés ».

La phrase nous a replongés dans le souvenir de la campagne menée lorsque la télévision présenta un film intitulé « Des terroristes à la retraite ». Il fut alors écrit que même les résistants avaient oublié les « 23 » de l'Affiche Rouge ». Nous avons alors dû vigoureusement rappeler que, tous les ans depuis 1944, l'A.N.A.C.R. et l'U.G.E.V.R.E. célèbrent, au cimetière Parisien d'Ivry, la mémoire des « 23 » (20 immigrés, 3 Français), que la presse, la radio, la télévision y sont régulièrement invitées et qu'aucun des organes qui expriment leur mépris à l'égard des résistants « oublieux » n'a jamais répondu à une invitation, jamais annoncé la cérémonie, jamais publié une ligne de compte rendu. Depuis lors, aucun ne s'est présenté à aucune des cérémonies annuelles qui démontrent notre fidélité, à nous et auxquelles tous ces vrais « oubliés » sont invités.

Donc, l'affront perdure. Le texte recueilli (ce qui est explicable) les signatures de personnalités totalement estimables et d'ailleurs trop jeunes pour avoir connu la Résistance et suivi les activités de l'A.N.A.C.R., mais nous y avons relevé avec surprise la signature de Léon Landini, Président de l'Amicale F.T.P.-M.O.I. - Carmagnole-Liberté. Or notre camarade n'a jamais signé ce texte, car lui sait ce que fait l'Association à laquelle son Amicale est depuis toujours affiliée. Il a obtenu rectification. Les autres personnalités - à supposer qu'elles aient toutes effectivement signé! - n'ont certainement pas été informées par les initiateurs de la cérémonie annuelle d'Ivry, non plus que de celle qu'organise sur le même thème le comité des Bouches-du-Rhône en liaison avec la communauté arménienne (1). Sont aussi tenus pour inexistants par les initiateurs les cérémonies, rassemblements, conférences, présentations de films... organisés par Carmagnole-Liberté, toutes manifestations auxquelles l'A.N.A.C.R. participe (songeons à celles qui, à Lyon, se dérouleront avec le concours de 6 représentants du Bureau National, - dont le Colonel Rol-Tanguy -

et de l'Amiral Sanguinetti, membre du Comité d'Honneur, journées au cours desquelles furent inaugurés squares et places au nom d'immigrés résistants tombés pour la liberté de leurs pays et celle de la France). Il en est de même des cérémonies annuelles que dédie l'A.N.A.C.R. de Haute-Garonne à Marcel Langer, des cérémonies annuelles du Nord et du Pas-de-Calais qui rappellent la Résistance de mineurs polonais, de prisonniers soviétiques évadés, de Belges, de Hongrois, de Tchéques... dont le bouleversant alignement de plaques commémoratives dans les fossés de la Citadelle d'Arras voit le rassemblement, chaque mois de septembre, à l'appel de l'A.N.A.C.R., de 1000 à 2000 résistants et amis de la Résistance, honorés de la présence des représentants des Pouvoirs publics, de l'Armée, des élus et des ambassadeurs des Etats concernés. Il en est de même des cérémonies qui, en Bourgogne, rappellent les mineurs polonais tombés aux côtés des nôtres et dans les Cévennes les antinazis allemands dont l'un devint commandant F.F.I. De même du rassemblement de Prayols, en Pyrénées-Orientales, organisé par l'Amicale des anciens guérilleros affiliée à l'A.N.A.C.R., de La Madeleine (dans le Gard) où commanda Christine Garcia, des dizaines et dizaines de stèles ou plaques rappelant dans tout le Sud-Ouest les Guérilleros qui tombèrent aux côtés des nôtres, des hommages alpins aux maquisards italiens, de celui du Pas-de-Calais du capitaine soviétique Borik; de même en Seine-Maritime où tomba les armes à la main un résistant autrichien déserteur de la Wehrmacht, de même pour les Croates révoltés de l'Aveyron, pour les maquisards Nord-africains toujours non identifiés qui reposent au col du Cerdon au milieu de leurs camarades français. (Et que cette liste est incomplète). Seule exception peut-être, non pour les initiateurs mais pour un signataire important: les cérémonies à la mémoire des Italiens d'Auboué victimes du sinistre et inoublié Speidel.

Les résistants étrangers oubliés? Oui, pendant un demi-siècle par ceux qui n'ont pas informé des personnalités dont l'intention, elle, mérite d'être saluée avec respect.

Quand on fut résistant, il est impossible d'oublier les camarades tombés à ses côtés, quel que fut le ciel sous lequel ils naquirent. L'ANACR le prouve depuis un demi-siècle.

C. F.B.

(1) Si une rue de la capitale est dédiée aux « 23 », c'est grâce à deux conseillers de Paris, membres de l'ANACR, Raymond Bossus et Nicole de Hauteclouque.

LE CONCOURS DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION

AULNOY-LES-VALENCIENNES : UN COLLEGE FAIT APPEL A L'A.N.A.C.R.

Le collège « Madame d'Epinay », à Aulnoy-les-Valenciennes, participe depuis de nombreuses années à l'initiative de M. Dubois, professeur et ses collègues, aux concours annuels.

Cette année encore, il a fait appel à l'A.N.A.C.R. pour témoigner sur « Les Femmes dans la Résistance ».

Après une semaine d'exposition dans l'établissement, nos amis Yvonne Abbas, Ernest Binot et Pierre Charet ont donc rencontré les 168 élèves des classes de 3^e le 17 mars.

Après leurs exposés, ils ont répondu aux

multiples questions posées, notamment à Yvonne, Résistante, déportée, qui a longuement témoigné sur ses terribles épreuves.

L'intérêt soutenu et l'accueil chaleureux que nous ont réservés ces jeunes prouvent que la mémoire reste vive dans cette région qui fut une remarquable terre de Résistance.

C'est pour nous un grand encouragement à poursuivre notre travail pour que la flamme ne s'éteigne pas.

A Caudry, au collège Jacques Prévert, ils étaient 120 élèves accompagnés de M. Le Principal, de leurs professeurs, et nos cama-

rades Yvonne Abbas, Pierre Tesson, Pierre Beauchamp, Michel et Henriette Defrance, représentant la F.N.D.I.R.P. et l'A.N.A.C.R. à l'occasion du Concours de la Résistance.

Durant toute une journée, les élèves de 3^e ont discuté avec nos amis et posé de nombreuses et pertinentes questions quant à cette période trop souvent ignorée.

A signaler l'attention des élèves aux récits et témoignages de nos camarades.

Nos remerciements à M. Le Principal et à ses professeurs pour leur accueil et la parfaite organisation de ce colloque en direction de la jeunesse.